



Office fédéral du sport
Service juridique
CH-2532 Macolin

Envoi par courriel : wilhelm.rauch@baspo.admin.ch

Berne, le 15 octobre 2019

Révision partielle de l'OESp, de l'OPESp, de l'O OFSPO J+S et de l'OSI Procédure de consultation

Madame la Conseillère fédérale,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité notre prise de position concernant la modification de diverses ordonnances dans le domaine de l'encouragement du sport et de nous avoir transmis les documents y afférents.

Les nouvelles dispositions soumises à l'appréciation du Parti socialiste suisse (PS) impliquent des adaptations importantes de la politique du soutien au sport menée par la Confédération. Nous avons pris connaissance avec intérêt des modifications proposées et nous y réservons un accueil tout à fait favorable. L'encouragement du sport tient d'un intérêt en matière de santé publique, de prévention et de promotion de la santé. Il s'inscrit également dans une volonté de favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes.

En ce qui concerne le programme Jeunesse et Sport (J + S), nous saluons tout particulièrement la levée du moratoire sur de nouvelles disciplines sportives. J + S représente un précieux programme pour les enfants et les jeunes. Le moratoire instauré en 2009 résultait d'une pure logique d'économies et les restrictions concernant l'admission de nouvelles disciplines sportives éligibles pour bénéficier de subventions de J + S semblent aujourd'hui quelque peu arbitraires. Un gel de la liste tel qu'il a été en vigueur auparavant ne permettrait pas de prendre en compte les nouvelles tendances venant bousculer les sports traditionnels. Par contre, il est difficile de comprendre les raisons de l'exclusion des échecs de la liste J + S. Il s'agit d'un sport de réflexion qui mérite tout autant d'être soutenu. Par ailleurs, il sied de souligner que la Fédération suisse des échecs n'est pas un simple partenaire, mais bien membre à part entière de Swiss Olympic depuis 2000 – contrairement aux affirmations inscrites dans le rapport explicatif.

Nous nous réjouissons également de l'assouplissement des conditions d'octroi des subventions pour les cours et les camps J + S intégrant des enfants ou des

**Parti socialiste
Suisse**

Theaterplatz 4
Case postale · 3011 Berne

Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70

info@pssuisse.ch
www.pssuisse.ch



jeunes en situation de handicap. D'un point de vue du renforcement de la politique inclusive, les changements annoncés nous apparaissent positifs. Nous manifestons en particulier notre soutien à la suppression de la prescription selon laquelle il est nécessaire d'engager un-e moniteur/trice supplémentaire dans ces cours ou camps. Ainsi, il reviendra au moniteur ou à la monitrice J + S responsable et ayant suivi la formation continue spécifique « Sport et handicap » de décider de l'engagement d'un-e monitrice/teur additionnelle. Cela permet d'éliminer une barrière importante à l'encouragement de ce domaine.

Autre élément positif de la présente révision : la volonté du Conseil fédéral d'accorder des subventions supplémentaires aux camps de sports organisés par les écoles. En termes de développement et de socialisation ainsi que de sensibilisation aux bienfaits du sport, ces camps relèvent d'une grande importance pour les enfants et les jeunes. L'augmentation des subventions allouées pour les camps de sport J + S est soutenue fermement par le PS. Ainsi, la Confédération pourra subventionner lesdits camps à raison de 16 francs par jour au maximum. Toutefois, le PS peine à comprendre pourquoi le Conseil fédéral ne souhaite pas relever ses subventions au-delà de 12 francs par jour et par enfant. La seule raison invoquée est le respect du cadre financier actuel. Or, le PS est d'avis que le maintien des camps de sports scolaires requiert un signal fort de la part de la Confédération à la suite de l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017. L'exploitation de la contribution maximale possible donnerait une sécurité financière aux écoles organisatrices de camps de sports et faciliterait aussi la participation d'enfants issus de classes plus défavorisées.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Parti socialiste
suisse

Christian Levrat
Président

Jacques Tissot
Secrétaire politique